

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
LUNDI 22 OCTOBRE 2012**

Début de séance : 18h

1 INSTALLATION DU CONSEIL

Présentation des membres du conseil. Emargement de la feuille de présence. Désignation du secrétaire de séance : Mme GUILLO

Présents : Mr SZERSZEN, coordinateur des activités périscolaires, Mr GRISET, représentant Mr le Maire

Enseignants : Mmes NANCEY, FRICAUDET, GUEHO, LOTA, CHADELAT, RAFFRAY, PINSON, CHIBANE, VIAIN, MACIOL, MARCHET, LEGRAND, TALBA, LUMBRERAS, Mrs. COTTA, LEBIHAN, Mme CHIBANE (RASED)

Parents : Mmes LECARDONNEL, POULAIN, BEN SLIMENE, LAILAVOIX, DELHAYE, COUVREUR, DA SILVA, MENDES, RIGault, CHAPELAIN, TEISSEDOU, DENECHAUD, FERAUD, LAFLEUR, MOULA et M.CAZAL.

Absents excusés :

Mme BOUCHER, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme BRUNET, déléguée départementale de l'Education Nationale, Mme SAINT-REMY, référente des équipements scolaires, Mme BELMONT responsable du Service Education Enfance, M. VAUTIER directeur de l'école régionale du Premier Degré

Parents : Mmes MIRANDA, GUIDECOQ, BONNAILLIE, BOUREAU, DE SAINT LOUVENT, LEICESTER, CHARPENTIER, M. MERCIER

Le présent procès-verbal sera affiché à l'entrée de l'école et mis intégralement sur le site : <http://www.ec-rousset-conflans.ac-versailles.fr>

Une version papier sera transmise aux parents qui en font la demande (les points abordés au conseil d'école seront listés sur le cahier de liaison des élèves).

2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL.

Le procès-verbal du conseil d'école du 4 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

3 ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Taux de participation : 30.74% (en légère hausse : le taux de participation 2010 était de 29.47%, en 2011 : 30.55%)

PEEP : 86 suffrages (54.08% des suffrages exprimés), soit 8 sièges

ALPEC : 60 suffrages (37.74% des suffrages exprimés), soit 5 sièges

FCPE : 13 suffrages (8.18% des suffrages exprimés), soit 1 siège

4 RENTREE 2012

Effectifs : 323 élèves répartis en 14 classes dont 1 CLIS (classe pour l'inclusion scolaire).

-11 élèves en CLIS : Mlle LUMBRERAS

-69 élèves en CP : 3 classes, Mmes TALBA/ PINSON, CHADELAT, LOTA

-68 élèves en CE1 : 3 classes de CE1, Mmes LEGRAND, VIAIN, MARCHET

-62 élèves en CE2 : 2 classes de CE2, Mmes MACIOL, M. LEBIHAN * remplaçant ZIL de M. Nicolas, les parents d'élèves proposent de faire une lettre à l'Inspection de l'Education nationale pour demander un remplaçant brigade pour une plus longue période le cas échéant 1 CE2/CM1 : Mme GUEHO

-59 élèves en CM1 : 2 classes, Mmes NANCEY et RAFFRAY, 1 CE2/CM1 : Mme GUEHO

- 54 élèves en CM2 : 2 classes, Mmes FRICAUDET/PINSON, M. COTTA

Accueil des élèves :

Les horaires de classe sont les suivants :

Classe du matin : 8h30/11h30 - Classe de l'après-midi : 13h30/16h30.

Les horaires de l'école doivent être respectés. Les élèves sortent des classes à 16h30.

Installation d'un panneau sur la grille d'entrée dans la cour pour rappeler aux parents la nécessité de respecter les lignes rouges marquées au sol afin d'assurer une sortie plus fluide des élèves.

Récréations :

Les élèves du CP et du CE1 sortent le matin à 9h50 et l'après-midi à 15h10 dans la cour des petits commune avec les petits de l'école Paul Bert. Les récréations durent 15 minutes.

Dans la cour des grands, il y a deux services. Les récréations sont décalées pour les élèves de cycle 3, cela permet de prévenir la violence.

Nous constatons qu'il y a moins de problèmes dans la cour depuis que ce nouveau système a été adopté.

Vie collective :

Goûter pendant les récréations : Les fruits, compotes et boissons sont autorisés (surtout après la piscine) mais pas les bonbons et les gâteaux.

Les toupies sont admises à l'école mais pas les cartes d'échange.

Délégués de classe : Des élections de délégués de classe auront lieu avant les vacances de Toussaint. Une réunion de délégués aura lieu chaque trimestre.

Toilettes : Les toilettes sont ouvertes dès le début des récréations et pendant toute la durée.

5 TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Travaux effectués :

- La peinture de la salle (cuisine) a été refaite.
- Le faux-plafond a été refait dans les salles entre les deux salles des maîtres

Le conseil d'école remercie la municipalité pour ces travaux.

Autres travaux demandés :

- réglage du chauffage dans le nouveau bâtiment (trop chaud) et dans la classe CLIS et la bibliothèque (trop froid)
- peinture du préau, des cages d'escaliers du nouveau bâtiment, du couloir du 1^{er} étage de l'ancien bâtiment, peinture des salles entre les deux salles des maîtres
- pose de tampons sous les pieds de chaises, remplacement des tables en mauvais état : les parents d'élèves suggèrent que soit fait un inventaire du matériel (tables) afin de demander un échancier à la mairie.
- problème d'évacuation des égouts dans la petite cour entraînant de mauvaises odeurs dans le bureau de la directrice
- installation du TNI (tableau numérique interactif) prévu dans la classe CLIS
- réfection du trottoir du passage giratoire devant l'école et comblement des nids de poule du parking.Élagage régulier des arbres du parking enseignant.
- pose de barrières de sécurité de part et d'autre de la passerelle du chemin de fer.

6 PERISCOLAIRE

Effectifs pour le groupe scolaire :

Matin : moyenne : 22, Midi : moyenne : 380, Garderie : moyenne : 99 Etude : 35

Les goûters fournis en garderie et avant l'étude sont légers. Une demande va être faite pour les améliorer.

Un planning des activités est proposé toutes les six semaines. Il est affiché dans le couloir. Des dessins facilitent la compréhension des élèves de CP. Les enfants participent librement à ces activités. Il y a un animateur pour 14 enfants

Cantine : La société ELIOR succède à Sodexo. Les repas sont variés et de qualité (certains produits sont biologiques). Les enfants ont le choix entre deux entrées ou deux desserts. Les dames de cantine leur proposent de goûter les plats qu'ils ont choisis et ne les obligent pas à finir leur assiette.

Les menus sont consultables sur le site de la ville :

<http://conflans-sainte-honorine.cantines.com/portal/server.pt/community/parents/9031>.

Ordre de passage des classes à la cantine :

11h30 : CP – 11h40 : CE1, 11h50 : CE2. Les enfants qui sortent de l'aide personnalisée rejoignent la cantine à 12h05. Les repas du 1^{er} service se terminent vers 12h30. A 12h30, les lundis et mardis les CM1 mangent en premier et les jeudis et vendredis ce sont les CM2.

7 AIDES AUX ELEVES

R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Tél : 01 39 72 83 48

Le RASED intervient sur les écoles élémentaires sur le groupe scolaire et à Chennevières et sur des écoles d'Achères et d'Andrézy dans des écoles maternelles Le Confluent et Long Chemin...

Constitution du RASED :

-Psychologue scolaire : Françoise Parlouer

La psychologue scolaire travaille sur le lien école / famille en animant les entretiens avec les parents. Elle ne peut agir auprès des élèves qu'avec l'accord des parents et en partenariat avec eux. Elle peut effectuer des observations en classe à la demande des enseignants, des bilans psychologiques. Elle effectue peu de suivis d'élèves.

-Maîtresse E : Houria Chibane

Elle est chargée de l'aide pédagogique. Elle aide les élèves à surmonter leurs difficultés d'apprentissage, Selon la Charte de circonscription, elle intervient en septembre et octobre dans les classes de CP en co-intervention. Elle prend en aide les enfants de CE1 et les CE2 qui ont eu moins de 33% de réussite aux évaluations nationales de CE1.

-Rééducateur ou maître G : Denis Barc

Il aide les élèves qui ont des problèmes de comportement par rapport au travail scolaire (inhibition, manque de confiance en soi, passivité, désintérêt, refus de travailler, difficultés de concentration ou d'attention, instabilité). Son aide est toujours proposée après une rencontre avec les parents.

Les enfants pris en charge par le RASED bénéficient d'un projet personnalisé de réussite éducative PPRE.

-La classe CLIN (classe spécialisée) : Patrick Guillard

L'enseignant travaille avec les enfants non-francophones de Conflans, d'Andrézy et d'Achères. Une aide massive pour l'acquisition de la langue française est apportée aux élèves primo-arrivants.

-La classe CLIS (classe spécialisée) : Hélène Lumbreras

Elle regroupe 11 élèves de 6 à 11 ans, avec un handicap reconnu. Chacun a un projet pédagogique et intègre une classe correspondant à sa tranche d'âge quelques heures par semaine, pour 1 ou 2 matières (dans les écoles Gaston Rousset ou Paul Bert). L'enseignante est assistée par Mme DEBUSSCHERE AVS (auxiliaire de vie scolaire).

Aide personnalisée APE

Elle est proposée aux élèves qui ont quelques lacunes ou difficultés qui ne nécessitent pas une prise en charge du RASED. Elle concerne la remédiation ou la prévention. Ce dispositif ne présente aucun caractère obligatoire. Une autorisation a été demandée aux parents pour l'année en cours afin de faciliter les prises en charge ponctuelles. L'aide personnalisée est faite par les enseignants qui prennent un petit groupe d'élèves. Elle porte sur des compétences précises et ciblées. L'aide APE a commencé début septembre. Elle a lieu tous les jours de 11h30 à 12h

Stages de remise à niveau

Un courrier d'information sera adressé aux familles des enfants de CE1, de CM1 et CM2.

Les stages ont lieu du 29 avril au 3 mai 2013, du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août 2013.

Ils sont organisés durant les vacances de printemps et d'été et proposés aux familles des enfants concernés à la suite de bilans de compétences en français et en mathématiques établis par les enseignants.

Ils sont assurés par des enseignants qui prennent en charge des groupes de 5 ou 6 enfants.

Ces stages durent 5 jours (5 fois 3h le matin) sauf celui du 29 avril au 3 mai. A cause du 1^{er} mai, la durée sera de 3h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tout comme l'aide personnalisée, ces stages sont soumis à l'autorisation des familles et ne sont pas obligatoires.

Aide aux leçons

Un petit groupe d'élèves bénéficie de l'aide bénévole de Mme Giltaire deux soirs par semaine de 16h30 à 17h30.

8. REGLEMENT INTERIEUR :

Chaque classe met en place des règles de vie et un système de responsabilisation des élèves. Les élèves qui respectent bien les règles peuvent exercer certaines responsabilités.

Le règlement intérieur remis aux familles en début d'année est entériné par le conseil d'école et reconduit.

9 PROJETS ET SORTIES DES CLASSES

Projet d'école :

Le projet d'école reprend 3 axes : -1. Le développement de la production de l'écrit 2. Le développement de la résolution de problèmes 3. L'acquisition d'une attitude écocitoyenne

Projets de classe

CP, CLIS, CE1

-Projet théâtre

Les 7 classes vont recevoir la visite d'un intervenant du théâtre Uvol. A l'issue de l'intervention, les enfants vont présenter des scénettes de théâtre aux parents en fin d'année. Les classes vont voir trois spectacles au théâtre Simone Signoret.

-Sortie le 20 octobre à la MJC : exposition sur les champignons.

Du CP au CM2

-Classes d'eau financées par l'Agence de l'eau, 600€ par classe si le projet est accepté (réponse dans 3 mois) : sont prévus des croisières des visites du musée de la batellerie, de la mare de la ferme d'Ecancourt, ateliers SIAP, visite du port et de l'écluse, de l'usine de la SEFO d'Andrézy, du triton...

-Projet « Lire et faire lire » : activité bibliothèque avec des intervenants extérieurs bénévoles.

CM1b et CE2/CM1

-Classes de mer (activité char à voile et découverte du milieu marin)

CE2/CM1, CM1 et CM2

-Des cycles rollers, vélo et pétanque seront organisés de janvier à juin.

CE1b, du CE2b, du CE2/CM1 et CM1b

-Activité jardinage (avec une subvention de la DDEN délégation départementale de l'Education Nationale)

CM1a

Projet art et culture : sortie au musée Cluny et à Notre Dame de Paris, intervention de l'association Cicadelle pour monter de petites scénettes avec les élèves.

CM2a et CM2b

Projet tennis avec des séances organisées de la rentrée des vacances d'avril jusqu'à la fin de l'année, et encadrées par des moniteurs diplômés.

Projet sur le thème de l'architecture du 19^{ème} siècle à Paris : sortie en octobre : la tour Eiffel et Notre Dame, en décembre : la gare Saint Lazare, la Villette, le quartier de l'Opéra, en avril visite du château d'Auvers-sur-Oise.

L'ensemble de ces projets est financé en grande partie par la Caisse des Ecoles (la caisse des écoles est présidée par le Maire. Elle intervient en faveur des enfants dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

Piscine : Toutes les classes à part les CE2 participent à l'activité aquatique : les CM1 et CM2 en première session du lundi 17 septembre au 14 décembre 2012 et les CP et CE1 en deuxième session du lundi 17 décembre 2011 au vendredi 29 mars 2013. Les 9 CM1 de la classe CE2/CM1 de Mme Guého partent avec les élèves de CLIS de Mlle Lumbreras accompagnés par l'AVS Mme Debusschère.

10 ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES

Toutes les classes bénéficient de l'enseignement de l'anglais. Il est assuré par les enseignants habilités.

11 LIAISON AVEC L'ERPD (école régionale du premier degré)

Les internes (bateliers, forains...) scolarisés dans le groupe scolaire font leurs leçons à l'étude de l'internat encadrés par les enseignants éducateurs.

Des réunions de coordination sont régulièrement organisées pour suivre les progrès dans l'intégration et les résultats scolaires des enfants.

Les enseignants éducateurs interviennent dans des groupes de vie et dans les groupes d'étude et d'aide personnalisée à l'internat. Les séances d'aide personnalisée ont lieu à l'internat les lundis, mardis et jeudis de 17h à 17h30. Le temps d'études surveillées est de 17h30 à 18h30 ainsi que le mercredi matin.

Patrick Szidon, enseignant référent, est à l'école 3 fois par semaine de 15h30 à 16h30. A la demande des enseignants, il anime des ateliers philo sur un thème de citoyenneté.

Sorties et jardinage : Nous remercions par avance les parents qui voudraient accompagner les classes en sorties ou apporter leur aide à l'encadrement des ateliers jardinage.

Bibliothèque : Des parents volontaires se proposent chaque année pour entretenir les livres de la bibliothèque, référencer et ranger. Les aides supplémentaires sont les bienvenues.

Réunions d'information : Une première réunion a eu lieu le 7 septembre pour le CM2a, le 14 septembre du CE1 au CM2b et le 18 septembre pour CP. Une deuxième rencontre avec les familles sera proposée dans l'année selon les modalités choisies par les enseignants.

Lignes rouges : Nous rappelons aux parents de bien se mettre derrière les lignes rouges à la sortie des élèves afin d'éviter les bousculades, pour laisser le passage libre pour la sortie plus fluide des élèves et pour que les enfants repèrent plus facilement leurs parents.

Vêtements égarés : Chaque vendredi à 16h30, les parents peuvent venir chercher les vêtements égarés dans le coffre du préau.

13 COOPERATIVE SCOLAIRE

La trésorière mandataire de la coopérative scolaire est Mme Guillo.

En caisse à la rentrée : **8050 €**

La coopérative (provenant des dons des familles) participe aux projets des classes, sorties scolaires, spectacle, kermesse... Elle finance également l'achat de matériel, livres pour la bibliothèque, matériel de sport, abonnements à des journaux pour les élèves...

Afin d'aider au financement des projets, plusieurs actions seront organisées : vente de calendriers, de torchons personnalisés, de gâteaux et marché de Noël.

14 CALENDRIER ET DATES DES PROCHAINS CONSEILS

Les prochains conseils d'école auront lieu mardi 26 février 2013 et jeudi 30 mai 2013

Vacances scolaires :

Vacances de Toussaint : Du vendredi 26 octobre au soir au lundi 12 novembre 2012 *.

Vacances de Noël : Du vendredi 21 décembre au soir au lundi 7 janvier 2013.

Vacances d'hiver : Du vendredi 1^{er} mars au soir au lundi 18 mars 2013.

Vacances de printemps : Du vendredi 26 avril au lundi 13 mai 2013

Seront travaillés le 5 juillet toute la journée et le 22 mai (à confirmer) pour récupérer les deux jours supplémentaires de la Toussaint.

L'après-midi récréative aura lieu le vendredi 28 juin.

Matinée portes ouvertes : représentations et exposition programmés à l'école le samedi 22 juin.

Présidente et secrétaire de séance

Mme GUILLO